

17 — Frais de déplacement au Québec d'un titulaire d'un emploi supérieur

Année : 2022-2023

Trimestre: 1 - 1er avril au 30 juin 2022

								Autres frais	
But du déplacement	Date	Ville	Frais transport	Allocation forfaitaire	Hébergement	Repas	Montant	Description	
aucun									